Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 janvier à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Patrick BOULAIS, Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Géraldine DENIS, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Franck PICHOT, Danielle SENNINGER.

Ont donné procuration :
Adélaïde COTTAIS donne pouvoir à Émile JAN
Jean-Pierre FRANGEUL donne pouvoir à Tifenn LE GUYADER
Jean-Yves GLEMAU donne pouvoir à Jean-Luc LEVESQUE
Jean-Charles LE QUELLEC donne pouvoir à Fabien LEROUX
Céline MOTEL-DAVID donne pouvoir à Jean-Claude LUBERT
Grégory PACAUD donne pouvoir à Patrick BOULAIS
Lucie PERRINEL donne pouvoir à Franck PICHOT
Isabelle RACAPE donne pouvoir à Elisabeth FLEHO

Étaient absents : Morgane CHAPDELAINE, Jord LEVESQUE, Mathieu PAUMIER, Jérôme PEIGNÉ

Secrétaire de séance : Patrick BOULAIS

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 15
Procurations	: 8
Votants	: 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21/01/2026
Date d'affichage : 21/01/2026

DELIBERATION 2026 – 01 – 08
SECURISATION RUE DE LA LIBERATION : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DETR 2026

Rapport de Franck Pichot, Maire,

La collectivité souhaite réaliser des aménagements rue de la Libération avec pour objectif de diminuer les vitesses motorisées et de sécuriser la circulation des piétons et cyclistes le long de cette rue.
La première tranche de travaux consiste à :

- Revoir le système d'eaux pluviales entre la rue du square et la rue Victor Hugo (une inspection télévisée a montré que le réseau était hors d'état) – ces travaux ne font pas l'objet de demande de subvention.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_08-DE

- Créer un aménagement sécurisé pour les piétons et les cyclistes côté Ouest, sur la partie la plus fréquentée, entre la rue du square et la rue Victor Hugo.
- Créer plusieurs écluses et réaménager le carrefour avec la rue Victor Hugo pour faire diminuer les véhicules motorisés.

Une deuxième tranche consistera à poursuivre l'aménagement piétonnier et cyclable sur le reste de la rue de la Libération.
Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours de finalisation : le stade PRO définitif sera remis en février 2026.

La demande de subvention porte sur la première tranche de travaux uniquement. Le plan de financement est le suivant :

Priorité 2 - Sécurisation de la rue de la Libération
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES

Objet	Montant HT
Travaux de voirie (première estimation AVP)	118 800,00 €
TOTAL	**118 800,00 €**

RECETTES

Objet	Montant	Commentaire
DETR 2026	35 640,00 €	Taux plafond de 30%
Autofinancement	83 160,00 €	70%
TOTAL	**118 800,00 €**	

Voici un exemple d'aménagement de voie partagée piétons-cyclistes qui pourrait être effectué :



Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_08-DE

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur la Maire à déposer cette demande de financement en priorité deux pour un montant de 35 640 € soit le taux maximal de 30 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE cette opération de sécurisation de la rue de la Libération,
ARRETE les modalités de financement telles que présentées ci-dessus,
SOLLICITE un financement auprès de la DETR 2026,
AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Patrick BOULAIS